*REFLEXIONS critiques adreſſées à M***, Médecin à Lyon, ſur une Lettre annoncée ſous le nom du ſieur Beranger, Oculiſte, par M. Daviel le fils, Maître-ès-Arts en l'Univerſité de Paris.*

. . . . En erit unquam
Ille dies, mihi cum liceat tua dicere facta ?
Virg. Bucolica.

MONSIEUR, j'avois déja vu la lettre du ſieur Beranger, lorſque vous eûtes la bonté de me l'envoyer ; je ſuis cependant ſenſible autant qu'on le peut être à cette marque d'attention de votre part ; j'ai été fort ſurpris qu'elle eut déja parcouru vos contrées, me perſuadant que l'on ſe ſeroit contenté d'en informer ſeulement les aubergiſtes ſur la route de Bordeaux à Paris : mais je m'apperçois que l'on n'aura fait grace à qui que ce ſoit, il auroit été juſte cependant que l'auteur ſauvât les ports de lettres à ces perſonnes qui ne m'ont informé de cette anecdote, que par les plaintes ameres qu'elles témoignoient contre cet opérateur, qui ſembloit les mettre à contribution, pour leur faire tenir un ouvrage, dont la matiere ne les intéreſſoit nullement. Permettez-moi cette digreſſion, elle peut ſervir à vous ſatisfaire ſur l'expli-

cation que vous me demandez de quelques articles de cette lettre, & de la bonne foi de l'auteur.

Persuadez-vous, Monsieur, que quelques succès que j'eusse pû me promettre en faveur de la cause que je défends, je n'aurois pu me résoudre à refuter un tel ouvrage; je ne trouvois rien qui put me flatter dans une pareille discution; d'ailleurs, que n'avois-je pas à ménager, un public au service duquel je me suis dévoué pour la chirurgie, auquel j'aurois voulu présenter un essai bien différent de mes travaux; un pere auquel j'aurois craint de déplaire en épousant sa querelle dans une telle occurrence, persuadé que son nom seul capable d'imposer un silence respectueux à l'auteur, suffisoit pour me prohiber toute voye deffensive: vu ces raisons, je m'étois condamné au silence, & je le garderois encore si plusieurs personnes ne m'avoient fait rougir de mon indifférence, à souffrir qu'on put impunément en imposer au public, & attaquer mon pere par des propos indécens qui tendoient à entâmer la réputation dont il jouit à si juste titre. J'ai cru devoir céder à des raisons aussi plausibles; peut-être que ce même public, juge integre dans tous les différends, considérera que c'est un fils, qui épargne à son pere le déplaisir d'entrer en

lice avec un adverſaire ſi peu digne de lui ; vous connoiſſez ſa façon de penſer, Monſieur, puiſque vous avez été un de ceux qui ont rendu publiquement hommage à ſes talens, & je me perſuade volontiers qu'il n'eſt perſonne qui ne porte ſur la lettre du ſieur Béranger, le même jugement de Démophon dans Térence ? *Ipſum geſtio dari mi in conſpectum* avec d'autant plus de raiſon que l'on ne peut manquer de s'appercevoir qu'il a péché par le ſentiment le plus noble, qui eſt celui de la reconnoiſſance : comment n'a-t-il pu s'appercevoir qu'il s'abuſoit en déchirant la réputation d'une perſonne dont il devoit tirer tout l'éclat voulant s'annoncer ſon éleve. Mais ce n'eſt pas la ſeule faute que j'aurai à lui reprocher dans ſa lettre, je vais vous les faire appercevoir.

Ne nous abuſe t-il pas d'abord, lorſqu'il veut nous perſuader que privant la capitale de ſa préſence, il eſt allé parcourir les pays étrangers pour s'y rendre utile & s'y perfectionner dans ſon art ; mais comment l'auroit-il pû, agité tour à tour par le tracas d'un voyage, occupé à compoſer différens perſonnages ſuivant la différence des mœurs de chaque pays ; avec de telles vûes comment s'avancer dans un art qui exige une application ſi exacte, des veilles fréquentes, des lectures utiles & multipliées,

dans lequel on ne peut qu'à l'abri d'un séjour tranquille, poser ses idées; les rédiger, parcourir ses observations, en tirer des conséquences utiles à la perfection de cet art, & au bien des malades : croiroit-on que c'est-là l'occupation d'une personne *qui court bien des villes*, qui passe de contrées en contrées, pour y voir des malades, les opérer, & partir.

Cependant le sieur Beranger, bien loin de convenir de cette allégation, soutient au contraire que c'est dans ses courses qu'il a pu s'illustrer au point de mériter qu'on lui déférat la primauté sur tous ceux de son état; il a sçu trop bien manier la nature à son gré, disposer des maladies, & des guérisons, jusques-là (*a*) *que malgré les maladies secrettes dont la plûpart des malades en Espagne avoient été infectés, & un sang tout-à fait corrompu, il n'a pas eu encore*, dit-il, *le déplaisir d'entreprendre la guérison d'un malade, qu'il ne soit parvenu à le guérir radicalement.* Mais, malgré des succès aussi brillans, les Espagnols ne lui ont point applaudi, il se plaint amèrement dans sa lettre de leur mauvaise grace à lui faire *un procès* sur ce qu'il avoit fait imprimer la liste des malades qu'il avoit guéri; ils ont eu grand tort en effet, de prohiber

(*a*) Voyez la gazette d'Amsterdam du mardi 2 Octobre 1753.

un écrit dont les faits vérifiés suspects, légitimoient leur conduite à son égard, ils sont très-blamables aussi, si bien loin d'accueillir & favoriser cet oculiste, ils l'ont maltraité : mais comme dans ces contrées, *nous avons plus à redouter de la calomnie & des effets de la jalousie*, voilà sans doute la cause de sa disgrace dans ce pays, il sçait bientôt après prendre noblement son parti, & se consoler de sa mauvaise fortune, déclarant qu'il n'est pas *aussi jaloux d'une réputation dans l'étranger qu'il le seroit de celle qu'il peut mériter dans sa patrie.* La défaite est étrange : & c'est en quoi il differe de bien des gens de mérite, qui sçavent priser l'estime des plus petits, que la moindre confiance flate & satisfait.

Un Oculiste aussi rare cependant devroit être satisfait, ce me semble, de son haut mérite, sans dérober ce qui fait celui des autres, pour ajouter à sa gloire : pourquoi se montrer plagiaire des découvertes d'un autre, quel avantage aussi peut-il se promettre en improuvant des faits dont tout un public est instruit ? Si nous en croyons son écrit, l'ancienne opération étoit la seule connue en 1753 (qui est à peu près le tems du retour de ses courses,) mais comment nous persuader ce qu'il avance : croirons-nous que nullement informé de ce qui a été annoncé la-dessus, il se soit

trompé : non ; ne devroit-il pas ſçavoir qu'en 1752, M. Daviel avoit dépoſé dans les faſtes de l'académie de Chirurgie, un mémoire ſur cette nouvelle méthode, par lequel il démontre avoir pratiqué deux fois l'extraction de la cataracte avec ſuccès en 1745, & l'avoir adoptée entierement en 1750. Tous les gens de l'art ont lu ſa lettre à M. de Joyeuſe, celle de M. de Vermale, la vôtre même, Monſieur : deſavoue-t-on des faits auſſi ſolidement conſtatés ? ces ouvrages ne feront ſans doute pas échappés à la vigilance du ſieur Beranger. Ce n'eſt pas tout, ne veut-il pas auſſi à l'inſtar de quelques critiques deſœuvrés, lui dérober la gloire d'avoir inventé cette opération : *Ne ſeroit-ce pas*, dit-il, *pour avoir oſé mettre en doute, qu'il fut l'inventeur de l'extraction ; il a pû le ſçavoir par des diſcours, mais il en ſera encore mieux inſtruit, quand il verra les preuves que j'en rapporte dans un autre ouvrage*, je dirai même qu'il paroît s'en réſerver la gloire, mais les reproches amers que lui ont fait là-deſſus la plûpart de Meſſieurs les Chirurgiens de Bordeaux auroient dû le déſabuſer d'une prétention auſſi mal fondée, qui tend, ſi je ne me trompe, à lui faire diſputer le pas avec mon pere. Mais par quelle voye ſe promet-il de l'atteindre ? eſt-ce par *la légereté de ſa main?* comme ſi avec une main légere on ne pou-

voit pas faire habilement une mauvaiſe opération ; eſt-ce parce qu'il a *réuſſi dans des cas auſquels il ne s'attendoit point ?* N'aſpire-t-il pas à devenir ſon émule, en ouvrant ici des artères angulaires, puis à grands coups de tenaillons, briſant les os voiſins d'une partie qu'il ignore (*a*), il ſçait perſuader adroitement, que c'eſt pour le bien du malade qu'il a manœuvré ainſi ? Seroit-ce parce qu'il ſaiſit délicatement le tarſe dans les trichaiſes, d'où il reſte un éraillement de la paupiere ſupérieure juſqu'au ſourcil, telle eſt une dame que j'ai viſitée moi-même (*b*), tels ſont auſſi deux malades à l'hôpital S. André de Bordeaux, qu'il a opérés dans le même goût. Ce reproche eſt d'autant plus juſte que de toutes les opérations que l'on pratique ſur les yeux, celle-là eſt la plus ſimple, & le tarſe eſt la ſeule partie que l'on doive craindre de toucher ; voilà ſans doute par quel chemin le ſieur Beranger prétend effacer mon pere, que ne peut-il ſe perſuader que l'on n'eſt pas opérateur pour avoir vû opérer, il en ſeroit plus ſage. Que ne ſe propoſoit-il pour exemple nos meilleurs auteurs, leſquels ſe regardant comme les artiſans de la nature, ont travaillé

(*a*) Voyez la lettre de M. Larieux, ci-jointe.
(*b*) Madame Freſciné, bourgeoiſe de la même ville, rue des Menus.

ſans ceſſe à la connoître pour ſçavoir l'aider à propos lorſqu'elle ſe prête, la relever lorſqu'elle manque ? ils lui euſſent appris à éviter les écueils où il a échoué, alors il n'eut pas eu beſoin de recourir à la prédeſtination pour définir la cauſe des accidens : *il étoit dit que ce malheureux ſouffriroit des contre-tems.* Combien le public ne devroit-il point être circonſpect ſur le choix de ces oculiſtes, qui font à leur gré des opérations pour s'exercer à porter un inſtrument avec vivacité, qui comptent ſur des guériſons par la légereté de leur main, qui ne ſçavent ce que c'eſt de meſurer leurs pas à la délicateſſe & à la ſphere étroite d'une partie ; depuis long-tems les vrais praticiens ont abandonné aux empiriques le brillant, le vif dans les opérations, pour pouvoir avec toute ſureté toucher, réfléchir, combiner les parties qu'ils doivent attaquer, celles qu'il faut éviter, les maux qu'ils ont à entreprendre, d'où ils concluent qu'une bonne & utile opération eſt aſſez-tôt faite, lorſqu'elle eſt bien faite. Cela poſé, je crois qu'il a mauvaiſe grace à conſoler, par la légereté de ſa main, M. de la Faye, *de la critique qu'un homme véritablement de l'art, a faite de ſon inſtrument ;* où eſt donc cette critique ? Quel eſt donc ce motif de conſolation ? Mon pere, il eſt vrai, connoiſſant la bonté de ſa méthode

par ses heureux succès, n'adopte pas pour lui l'instrument de M. de la Faye ; & comment ne peut-on, sans tomber dans cette jalousie, *qui ne permet pas de voir avec plaisir les progrès d'un art s'augmenter en d'autres mains que dans les nôtres*, garder ce que l'on croit bon par pratique, sans le quitter pour ce qui peut l'égaler. L'une & l'autre méthode ont leurs avantages, l'une & l'autre ont leurs inconvéniens ; vu cette juste réflexion, notre oculiste a tort, veut-il semer la zizanie parmi ces deux artistes, lesquels soigneusement occupés du bien public, & non par des motifs d'une servile jalousie, sçavent se contredire sans humeur, sans présomption, se prêter leurs avis, & se céder mutuellement sans contrainte, lorsque le mieux l'exige.

Volontiers, le sieur Beranger, pour faire valoir l'instrument de M. de la Faye, exigeroit que la nature se dérangeât dans son ordre, qu'un liquide qui n'est plus contenu, pût se composer, & rester en place. *Alors*, dit-il, *on éviteroit les accidens auxquels cet instrument est sujet* ; mais s'appercevant bientôt du ridicule de cette idée, il engage l'opérateur à ne pas laisser sortir toute l'humeur aqueuse avant que l'incision de la cornée ne soit achevée. Ce précepte est purement imaginaire, & ne suppose pas une grande notion du méchanis-

me de l'œil dans celui qui le donne : car il eſt moralement impoſſible d'empêcher que l'humeur aqueuſe contenue dans la chambre antérieure, ne s'échappe auſſi-tôt que l'inſtrument s'eſt fait jour d'un angle à l'autre. *Cependant une main auſſi légere que la ſienne peut en venir à bout, & l'on voit bien que ce n'eſt ni la main, ni les yeux d'un vieillard qui peuvent franchir ces obſtacles.* (Je vous dirai, Monſieur, à propos de ce nom de viellard par lequel cet opératenr croit déſigner mon pere, que parmi tous les ſecrets qu'il poſſede, je ne lui connoiſſois pas encore celui de vieillir à ſon gré des perſonnes qui peuvent s'oppoſer à ſon ambition dangereuſe. Avec un peu moins d'animoſité il nous eut donné une critique plus vraie & plus délicate.) *Pour ces opérations*, pourſuit-il, *il faut une main exercée au travail.* Mais où ſont donc les travaux du ſieur Beranger par leſquels il a pu acquérir cette habileté tant vantée ? où ſont les hôpitaux qui l'ont élevé, quels ſont les maîtres de l'art qui l'ont enſeigné ? Ne croira-t-on pas plutôt que *les yeux & les mains* de la perſonne reſpectable dont je prens la deffenſe, qui ont vu & démontré l'anatomie, pendant vingt-cinq ans, qui ſe ſont exercés ſur dix mille cadavres à pratiquer des opérations quelconques, ſans détailler ici ce qu'ils ont pratiqué ſur les vivans,

ne ſçauroient être attaqués par les fades railleries de cet oculiſte. Reconnoîtrez-vous là, Monſieur, un éleve qui ſe dit *ſoumis, reſpectueux*, *lequel aux dépens même de ſa gloire éleve ſon maître au-deſſus de tous les hommes de ſa profeſſion.* Le ſieur Beranger ne ſe décourage pas, & je ne puis parcourir aucun article de ſa lettre ſans y trouver des découvertes qu'il s'approprie. *Je ne regarde point*, nous dit-il, *la hernie de l'uvée comme un accident, quoiqu'en diſent les auteurs, & même je la coupe ſans rien craindre.* Mais comment a-t-il pu ſe promettre d'être tranquille poſſeſſeur d'un bien qu'il n'eut pas été en lui d'acquérir, en impoſa-t-on jamais à un public inſtruit de ce qu'a dit mon pere ſur cette matiere dans les Journaux publics, dans les mémoires de l'Académie (*a*), longtems avant que le ſieur Beranger eut penſé aux maladies des yeux. Je ſouſcrirai volontiers qu'il ait eu des idées ſur cette matiere lorſqu'il a coupé l'iris avec un inſtrument *qui n'étoit pas des mieux faits, ni aſſez tranchant.* Et pourquoi ſans déférer à mon pere la gloire de l'avoir dit le premier, donne-t-il à penſer que c'eſt à lui ſeul à qui on doit ſçavoir gré d'une dé-

(*a*) Voyez la lettre de M. Davieſ à M. de Joyeuſe, ſa réponſe à M. de Rouſſilles, & les mémoires de l'Académie royale de chirurgie, pag. 37. du II. vol.

couverte auſſi intéreſſante.

Notre oculiſte cependant s'eſſaye quelquefois à donner du nouveau ſur des matieres fort épineuſes, annonçant, qu'il ſçait à coup ſûr déterminer l'état des cataractes par leurs couleurs : cette découverte doit vous paroître merveilleuſe, mais je veux vous démontrer, qu'elle eſt ſans fondement. A le ſuivre avec réflexion dans cet amas confus de paroles avec leſquelles il veut nous perſuader la validité de ſon ſyſtême, diviſant au hazard dix eſpeces de couleurs en deux claſſes, dont huit annoncent le tiſſu du criſtallin, relâché, & deux où les couches de ce même corps ſont intimement unies, il eſt aiſé d'appercevoir par les effets contraires de ſon expérience même, qu'il n'a point réfléchi avant de le produire au jour. A l'hôtel de ville de Bordeaux, il opéra un homme il y a trois mois dont il avoit annoncé les deux cataractes *bonnes & ſolides*, à peine la membrane criſtalloïde fut elle ouverte que l'idatide s'écoula & ſurprit infiniment cet opérateur (*a*). Il n'eſt pas plus ſûr de ſa nouvelle découverte dans ſa lettre, quoiqu'il la publie infaillible, ſes obſervations même le démentent.

(*a*) J'étois préſent à cette opération avec M. de la Montagne médecin, & M. Forcade fils, chirurgien, qui s'apperçurent comme moi de ſon erreur.

Lorsque les couches superficielles du cristallin sont plus étroitement unies, la cataracte a plus de blancheur. Voilà la couleur & l'état de solidité déterminés par l'auteur, & voici sa contradiction. Deuxieme observation, *Jean Trigeart étoit affligé de deux cataractes dont la couleur étoit blanchâtre qui me parurent bonnes à être opérées avec succès, je vis bientôt avec surprise qu'il ne sortit point de cristallin, mais seulement une quantité de pus,* comment veut-il donc faire valoir son systême le deffendant si mal. Il ajoute que *l'humeur vîtrée étoit abcédée, comme le cristallin.* Je ne vois pas que cette défaite puisse lui être avantageuse en aucune façon. Car il est évident que si les yeux avoient été abcédés, l'abcès se seroit manifesté en dehors par des accidens quelconques; delà avec un peu moins de routine, & plus de théorie, il eut prévu indubitablement la dissolution de l'humeur vîtrée; par son nouveau systême l'état de la cataracte, & par une réflexion nécessaire, il eut épargné au malade une opération & des douleurs infructueuses, & à lui le déplaisir d'être tombé dans une faute aussi grossiere; il eut mieux valu avouer ingénuement qu'ayant voulu extraire la membrane du cristallin qui est fort épaisse & adhérante pour l'ordinaire en pareil cas, il l'avoit trop tiraillée, qu'en conséquence

les membranes internes déchirées aussi, s'étoient abcédées, & avoient entraînées la perte de l'œil; ç'eut été alors un malheur que personne n'auroit été en droit de lui reprocher.

L'adhérance des cataractes par ancienneté, ne me paroîtra pas plus certaine que sa dissertation sur les couleurs, je dirai même qu'elle est contraire à l'expérience, celle qu'il suppose du cristallin avec sa membrane n'arrive jamais, je m'explique; seulement dans les cataractes pierreuses ou osseuses; en un mot, je pense que son idée sur la maturité des cataractes est sans fondement. En effet, je dis: 1°. qu'une cataracte ne peut se rendre adhérante à la partie postérieure de l'uvée que par inflammation, & par coup d'instrumens tranchans ou piquans (*a*), cette adhérance même est contractée dès le principe de la maladie, je dis même que le cristallin desséché par son ancienneté, tendroit plutôt à dégager sa membrane de l'adhérance s'il s'en trouvoit; cet oculiste auroit dû s'en rapporter au sentiment de feu M. Petit qu'il rapporte lui-même. 2°. Le cristallin, vu la distinction donnée, ne peut pas contracter une adhérance avec sa membrane, il ne peut se faire tout au plus qu'un collement,

(*a*) Voyez la réponse de M. Daviel à M. de Roussilles.

produit par le deſſechement de l'humeur de Morgagni, j'ai vérifié moi-même ce que j'avance dans des criſtallins de vieillards, lorſque j'en ai trouvé de deſſéchés je les ai toujours ſéparés avec beaucoup de ménagement, il eſt vrai, de leurs membranes, ce que je n'aurois pû faire s'il y avoit eu adhérance. 3°. Il eſt abſurde de croire que nous devions juger de la maturité des cataractes par la facilité que nous pouvons nous promettre à porter un inſtrument dans l'œil. La perte de la vûe au jour près, que le malade doit toujours appercevoir, eſt la ſeule maturité à obſerver, d'où je conclus que le ſieur Berranger s'eſt lourdement trompé dans les trois diſſertations que je viens de réfuter.

Cependant malgré les vérités que j'expoſe, il a trouvé des deffenſeurs qui lui ont livré des certificats à l'abri deſquels il s'eſt cru aſſez fort contre les reproches que l'on pourroit lui faire; mais quelque foi que l'on doive ajouter aux certificats; dont quelques-uns ſont livrés par des perſonnes non compétentes dans l'art, on ſçait bien qu'un empirique en produit auſſi, en eſt-il cru plus habile? Les grands hommes ſont bien éloignés de ſe faire valoir par de pareils témoignages, c'eſt par leurs ſuccès, c'eſt par les éloges que leur défere une ſociété impartiale,

c'eſt enfin par les applaudiſſemens, par les honneurs qu'ils reçoivent de la république des ſçavans, voilà des certificats que la ſupercherie la plus rafinée ne peut ſurprendre, que la mauvaiſe foi ne peut déſavouer, que l'ignorance même reſpecte. D'ailleurs comment ſe deffendre de croire que les certificats du Sr Beranger ne ſoient ſuſpects s'ils ſe démentent mutuellement. Je vais, Monſieur, vous le faire appercevoir. Le ſieur Gouteyron certifie, comme vous ſçavez, que les ſoixante cataractes opérées par le ſieur Beranger à Bordeaux, *ont toutes réuſſi*, cependant notre oculiſte avoue contre ce certificat, que ſur ſept il en a manqué quatre, il eſt aiſé par proportion de conclure du reſte. Pour vous expliquer des contradictions ſemblables dans quelques-autres certificats, j'aurois beſoin d'un loiſir qui me manque; je vous dirai cependant que de tous ceux qu'il a produits, aucun ne m'a paru plus modeſte, plus vraiſemblable, que celui du célebre M. Seris. Toujours prudent il donne à connoître qu'il n'a pas voulu ſe répentir d'avoir trop ſuccombé à l'illuſion. Quant à celui de M. de Laliman, je ne crois pas devoir lui oppoſer quelque choſe de plus valable,

(*a*) Extrait d'une lettre écrite par M. Larieux chirurgien, à Marmande, dattée du 13 Juin 1755.

que ce qu'on m'écrit ſur ſon état. Vous y verrez auſſi, Monſieur, comment le ſieur Beranger a bonne grace d'annoncer la guériſon de tous ſes malades à Marmande.

(a) *Les malheurs qui accompagnent les pauvres malades que le ſieur Beranger a opérés ici, ſont des preuves bien contraires au certificat qu'il produit, je vais vous en faire le détail.*

M. l'Abbé Laliman mérite toute votre attention. Cet honnête homme eſt affligé depuis quinze ans d'un ulcere chancreux ſitué à la paupiere inférieure de l'œil droit, l'oculiſte ſe contenta de faire quelques mouchetures, & appliqua un médicamment que je ne connus point; quelques tems après l'opération, je m'apperçus que le rebord de la paupiere étoit toujours calleux, rouge & renverſé, je me retirai voyant un ſi mauvais ſuccès. Quoiqu'il eut promis de guérir le malade en trois ſemaines, huit mois ſe ſont écoulés ſans tenir ſa parole, il étoit parti pour Bordeaux & avoit laiſſé ſon malade ſans emplâtre, mais celui-ci a été obligé de le reprendre pour couvrir ſon ulcere qui a récidivé avec plus de rigueur que jamais, & j'ai obſervé que l'œil eſt moins ſaillant, la paupiere ſupérieure gonflée & d'un rouge brun.

Je paſſe à la cure d'une goute ſerene imparfaite que le ſieur Beranger ſe vente d'avoir guérie. Mlle Faget reçut un coup ſur la tête par la chûte d'un deſſus de porte, elle en reſta

aveugle. Par les ſoins de M. Dupuis, medecin, ſa vûe s'eſt bien rétablie. Que penſerez-vous, Monſieur, de ces ſortes de miracles, par modeſtie, ſans doute, il n'a pas rempli ſa lettre des obſervations de fiſtules lacrymales qu'il a opérées. Je veux à ſon défaut vous en faire le récit fidel. Le fils de M. Reaud fut opéré par le ſieur Beranger l'année paſſée, auquel il ouvrit l'artere angulaire, briſa les os voiſins ſoit ſains, ſoit cariés, & paſſa une meche dans le conduit. Ce traitement dura quatre mois inutilement, la playe n'a jamais été bien guérie, puiſqu'il en ſort toujours du pus & des larmes; les parens ſe ſont plaints de ce mauvais ſuccês, cet oculiſte a répondu qu'il falloit ſaigner, purger le malade, le mettre à l'uſage du lait de vache, & appliquer des compreſſes graduées, j'ai fait tout cela ſans aucun fruit.

Vous voyez, Monſieur, ſa défaite; car que peuvent ſervir ces remedes en pareil cas, ſi ce n'eſt à temporiſer, juſqu'à ce qu'il puiſſe s'échapper à la fin de ſon trimeſtre?

Que dirai-je (continue-t-on) *de la femme de M. Lançon, Perruquier, qu'il a operé de deux fiſtules. L'état de cette malade eſt pitoyable, ſes yeux ſont toujours chaſſieux, larmoyans, douloureux, l'endroit des inciſions gonflé, rouge, le pus en découle ſans ceſſe, en un mot, tous les malades qu'il a operés ici,*

excepté le Sr Baquay, se plaignent fort de sa conduite, & sont livrés à des infirmités pires que les premieres. On m'avoit mandé pour aller voir une femme à laquelle le Sr Beranger avoit ouvert une tumeur enkistée sur un genou, le delabrement est si grand, les douleurs si vives qu'elle ne peut se remuer.

J'ai vérifié par moi-même tout ce que l'on m'annonce : J'avouerai cependant, malgré l'avantage que de pareils succès me donnent sur mon adversaire ; que la qualité d'honnêtes gens dans ces malades infortunés, a émoussé le plaisir que j'aurois eu à les publier ; car je sens qu'il est bien dur de ne pouvoir, sans insulter à leurs malheurs, s'applaudir d'avoir en défendant mon droit, rappellé des faits qui leur reprochent leur aveugle confiance. Je vous épargnerai le détail de quelques autres opérations qu'il a faites, je le réserve pour une autre occasion qui me permettra de vous instruire du succès que j'ai eu dans des cas semblables. Je ne veux pas qu'il ait tant à se plaindre des injustices qu'il dit lui être faites par des personnes envieuses de son haut mérite, *& par un censeur moderne que son âge rend incommode à lui-même, & que sa jeunesse incommode encore plus.*

Mais sondons un peu les raisons qui l'engagent à murmurer ? ne seroient-elles pas l'effet d'une pusillanimité qui le por-

te à croire que l'on penſe de lui ce qu'il ne ſçauroit ſe deſavouer ? A l'entendre, mon pere eſt la cauſe de ſon diſcrédit ; mais où trouvera-t-il des témoignages qui puiſſent conſtater que l'on ait travaillé jamais à ternir ſa réputation ? au contraire, juſqu'ici mon pere étoit aſſez diſpoſé à oublier ſon nom même, ſi le bruit de ſes fautes ne l'avoit entretenu dans ſa mémoire. Cette imputation peut-elle avoir quelque poids, étant ſuſcitée, parce que mon pere lui refuſe la qualité de ſon éleve ? Il eſt vrai qu'il n'a pas pris la peine encore de le publier, mais il n'en eſt pas moins convaincu ; & les rapports que l'on a fait au ſieur Beranger, ſont très-juſtes ; en cela mon pere ne croit pas porter aucune atteinte au nom de cet Opérateur : d'ailleurs, on ſçait qu'il n'a jamais formé d'autres éleves que ſon fils. Comment donc ? parce que le ſieur Beranger l'aura vu operer, aura même panſé quelques malades, ce que l'on peut abandonner ſans crainte aux mains de l'homme le plus ordinaire, il aſpirera au titre d'éleve, ce propos eſt mal fondé, & la conſéquence eſt injuſte : d'ailleurs, mon pere auroit-il appris au ſieur Beranger à en impoſer au public par des bulletins, que le charlataniſme a dictés, que l'ignorance publie ; jugez-en, Monſieur, par ces paſſages, qui

annoncent, 1°. * que l'on trouvera chez lui toutes ſortes d'eaux qui fortifient la vûe, la maintiennent & guériſſent diverſes maladies. 2°. Qu'il guérit la teigne, la gale avec une pommade. ** 3°. Les maux de bouche, le ſcorbut, & autres, avec des gargariſmes, ſera-t-on ſurpris après, s'il guérit, ſuivant le certificat de M. de Laliman, l'aſthme, les fievres lentes, les coliques, & les rhumes de poitrine. Voilà un homme qui paroît unique, Médecin, Chirurgien, Oculiſte & Dentiſte, rien ne décourage ſa ſcience profonde; les maladies mêmes que l'on regarderoit comme incurables, cédent à ſes ſpécifiques : reconnoîtra-t-on là les leçons de mon pere, bien loin après cela d'exiger le titre de ſon éleve, il devroit travailler à mériter du moins de l'avoir été.

Voilà des preuves aſſez ſuffiſantes pour conſtater que le ſieur Beranger n'eſt point

* C'eſt un billet qu'il a fait diſtribuer à Sarragoſſe, dont voici la teneur.

En ſu caſa ſe encuentran todo genero de agnas, que fortifican laviſta, la mantienen, y curan differendes enfermedades.

2°. Advierteſe, que con una pomada que tiene, curara el mal de tina ſin dolor alguno, en poco tiempo, y tambien la ſarna.

* Con varios gargariſmos que tiene excuiſitos curara qualesquiera infermedades de laboça como eſçorbuto, y otras.

éleve de mon pere, en dépit même des lettres qui ne ſont pas à beaucoup près aſſez ſuffiſantes pour lui ſervir de trophées ; il croit trop vivement avoir gain de cauſe, parce que mon pere lui recommande de voir ſes malades ; mais pour cela étoit-il néceſſaire *qu'on lui connut du mérite*, en ce cas mon pere auroit craint de confier ſes malades en d'autres mains, cependant le premier venu remplit preſque au premier jour les occupations du ſieur Beranger ; la troiſiéme lettre le prouve. *Recommandez*, y eſt-il dit, *à ce jeune homme d'avoir ſoin de mes malades* ; croiroit-on que ce jeune homme, depuis deux jours qu'il étoit dans la maiſon de mon pere, pût être fort verſé dans ce genre de maladie ? auroit-il bonne grace auſſi de s'annoncer ſon éleve ? mais dans la maladie du Sr Beranger, mon pere *le traitoit d'ami*, ce ſont là de petites attentions que l'humanité prodigue en pareilles occurrences. Rien en cela ne peut faire conclure qu'il étoit ſon éleve, la ſuſcription vague des lettres qu'il produit le deſavoue ; concevra-t-on qu'il étoit chirurgien *, parce que mon pere lui en a donné le titre dans la ſuſcription de ſes lettres ? Cette prétention ne ſeroit point fondée.

** Liſez à M. Beranger, Chirurgien, ou éleve en Chirurgie, ou à M. Beranger ſimplement.

En vain ſon petit amour propre veut-il lui perſuader qu'on lui refuſe le titre d'éleve, » *parce qu'il a travaillé lui ſeul aux maladies des yeux, parce qu'il a traité des albugo, des ulceres à la cornée, en diſſéquant ſes lames, choſe qu'il ignore avoir été pratiquée par M. Daviel.* C'eſt ici où il en impoſe ſans ménagement, étant perſuadé lui-même du contraire ; il ne deſavouera ſans doute pas d'avoir vû des yeux préparés, où mon pere avoit ſéparé juſqu'à cinq lames de la cornée : j'ajouterai auſſi que depuis ſix ans que je le ſuis, de deux mille opérations pratiquées pour la cure de ces maladies, il n'en eſt pas trois cens dans leſquelles il n'ait diſſequé les lames de la cornée pour déterger le foyer de l'ulcere, & lui procurer une cicatrice ſolide. Je rougis d'être contraint de refuter d'auſſi foibles imputations qui doivent néceſſairement retomber ſur celui qui les a avancées.

Vous voyez bien, Monſieur, que ce n'eſt pas avec de pareils faits qu'il peut ſe promettre de faire tomber les *armes de ſes tremblantes mains*, comme il le dit avec aſſez peu de ménagement; au contraire ce ſeroit un nouveau motif de les raffermir, s'il étoit néceſſaire, ayant tant de ſupériorité ſur ſon prétendu concurrent. Ce trait peu modeſte demaſque trop bien le ſieur Beranger, il eſt même ſi peu conforme à

la décence que je me ſuis impoſée, que je ſerai aſſez ſatisfait de lui répondre avec Cicéron par ces mots. * *Rumoribus mecum pugnas, ego autem à te rationes requiro.*

Telles ont été mes réflexions ſur la lettre du ſieur Beranger. Vous voyez, Monſieur, que, *quamvis homo fuerit; laudatus narratum ejus non laudatum eſt.* Je crois avoir ſuffiſamment ſatisfait à une partie de vos queſtions. Quant à celle par où je conçois que vous doutez de l'auteur, je ne dois pas la réſoudre : Les motifs intéreſſés qui ont pû engager une plume vénale à ſe prêter aux intentions du ſieur Beranger, ne ſouffriroient pas volontiers le jour, je ſuis d'autant plus porté à garder le ſilence là-deſſus, que je puis ſans flater beaucoup cet oculiſte, ſouffrir qu'il jouiſſe du plaiſir d'avoir produit un ouvrage auſſi médiocre.

Si je ſçai, que de tous les fâcheux les critiques ſont les plus incommodes, je ne me ſçai pas moins bon gré de l'avoir paru dans une querelle, qui, quoique deſagréable, m'eſt bien précieuſe, ayant eu pour motif le bien public & la défenſe d'un pere : Je ne pouvois l'éviter, quelque éloigné que je fus de la prévoir. J'ai l'honneur d'être, &c. *DAVIEL.*

A Paris, le 18 *Juillet* 1755.

* Cic. liv. 3. de natura Deorum.

Extrait du Mercure de France, Août 1755.